



# LES ACHARDS

COMMUNE de LES ACHARDS

Séance du 12 décembre 2022

Nombre de conseillers en exercice : 33  
Nombre de conseillers présents : 22  
Nombre de conseillers représentés : 8  
Nombre de conseillers ayant participé au vote : 30

L'an deux mille vingt deux, le douze décembre à vingt heure quarante-cinq, le Conseil Municipal de la Commune des Achards, dûment convoqué le six décembre deux mille vingt deux, s'est réuni en séance ordinaire dans la salle du conseil municipal, sous la présidence de Michel VALLA, Maire.

**Présents** : Michel VALLA, Lynda PRUVOST, Gérard JOURDAIN, Christine GUILLOTEAU, Didier RETAILLEAU, Nathalie KARCHER, Jean-Pierre CITEAU, Nicole EDOUARD, Jean-Luc BRIANCEAU, Jean-Luc RABILLARD, Yvon BRIANCEAU, Christelle GAUBERT, Stéphane DENIS-LUTARD, Mickael ONILLON, Hélène LECOMTE, Thony CHABOT, Vincent BELLEAU, Patricia BLANCHARD, Antoine GUILLET, Charles-Bernard DRUGEON, Sylvain MONIOT-BEAUMONT, Isabelle CHAIGNE.

**Absents donnant pouvoir** : Bertrand BURNAUD a donné pouvoir à Didier RETAILLEAU, Odile DEGRANGE a donné pouvoir à Jean-Luc BRIANCEAU, Sarah RENAUD a donné pouvoir à Stéphane DENIS-LUTARD, Sarah MICHON a donné pouvoir à Lynda PRUVOST, Stéphanie CHIFFOLEAU a donné pouvoir à Thony CHABOT, Sébastien HULIN a donné pouvoir à Michel VALLA, Sophie CHATELLIER a donné pouvoir à Charles-Bernard DRUGEON, Martial CAILLAUD a donné pouvoir à Isabelle CHAIGNE.

**Absentes** : Corinne BRAUD, Paul MAZENS et Pauline CAILLONNEAU..

Conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, il est procédé à la nomination d'un secrétaire de séance pris dans le sein du conseil, Lynda PRUVOST a été désignée pour remplir cette fonction, qu'elle accepte. Madame Mélanie SAUNIER, Directrice Générale des Services, qui assiste à la séance, lui a été adjointe à titre d'auxiliaire.

## LISTE DES DÉLIBÉRATIONS EXAMINÉES EN SÉANCE

- Installation classée pour la protection de l'environnement (ICPE) : avis du Conseil Municipal sur la demande d'enregistrement d'une unité de méthanisation sur la commune de Sainte-Flaive-des-Loups présentée par la SAS AGRIMETH'ACHARDS : **délibération n° 12122022\_01 approuvée à l'unanimité**
- Dénomination d'une voie au sein de la Zone d'activités des Achards : **délibération n° 12122022\_02 approuvée à l'unanimité**
- Fixation des redevances d'occupation du domaine public : **délibération n° 12122022\_03 approuvée à l'unanimité**
- Autorisation faite à Monsieur le Maire d'engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement par anticipation sur le vote du budget 2023 : **délibération n° 12122022\_04 approuvée à l'unanimité**
- Tarifs de location des salles communales à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2023 **délibération n° 12122022\_05 approuvée à l'unanimité**
- Fixation des tarifs de produits dérivés (« Goodies ») mis en vente : **délibération n° 12122022\_06 approuvée à l'unanimité**
- Fixation des tarifs du spectacle Jeune Public 2023 : **délibération n° 12122022\_07 approuvée à l'unanimité**
- Adhésion au groupement de commande pour la maintenance des équipements sportifs et aires de jeux : **délibération n° 12122022\_08 approuvée à l'unanimité**
- Tarifs des photocopies à destination du public et des associations : **délibération n° 12122022\_09 approuvée à l'unanimité**
- Création d'un emploi d'adjoint administratif territorial pour accroissement temporaire d'activité : **délibération n° 12122022\_10 approuvée à l'unanimité**

Affiché à la Mairie et à la Mairie Annexe le 14/12/2022.

Publié sur le site internet le 14/12/2022.